

La Bibliothèque des Halles

Exposé fait à la réunion générale de l'A.B.F. le 2 décembre 1968

Je dois m'excuser en commençant auprès de ceux de nos collègues des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires et spécialisées qui m'ont déjà entendu au mois de juin et de juillet. Pour eux, mon exposé comportera forcément beaucoup de redites.

Je m'excuse aussi d'une manière générale auprès de vous tous. Vous n'entendrez parler que peu ou pas des hôtes du savoir, ou de l'S.V.P. du savoir annoncés dans les articles que vous avez pu lire dans le *Figaro*, le *Parisien libéré*, l'*Express* ou *France-Soir*. Même la jeunesse dont ces journalistes ont crédit le conservateur est... relative.

La meilleure preuve en est qu'il y a aujourd'hui très précisément vingt-six ans que ce conservateur est entré à la Bibliothèque nationale. S'il y évoque ce souvenir personnel, c'est que ce jour-là, les premières paroles qu'il entendit prononcer par M. Martin, le conservateur des Imprimés, furent, à l'occasion de requêtes excessives d'un lecteur, de vigoureuses plaintes sur l'absence, à Paris, d'une grande bibliothèque centrale publique.

Ces plaintes m'avaient vivement frappé. J'ai pu vérifier par la suite, lorsque pendant dix-huit ans j'ai présidé... et participé à 12 millions de communications à 3 millions de lecteurs, combien elles étaient justifiées. Que de files d'attente dans le hall, aboutissant à la « révolte » des lecteurs de 1967 ; et, dans le même temps, dans les magasins, combien de mètres d'ouvrages dépenaillés, dont beaucoup hors d'usage, les autres attendant que l'on puisse prendre pour les remettre en état — et les livrer derechef à la consommation — des mesures extraordinaires que ne permettaient pas les budgets ordinaires de la bibliothèque.

Cette situation ne constituait pas un fait nouveau ; on s'en aperçoit à la lecture des rapports des administrateurs qui se sont succédés à la tête de la Bibliothèque nationale. Il y a cent ans déjà, on s'était efforcé de l'éviter. Lorsqu'en 1868 s'ouvrit la grande salle de travail, réservée aux usagers jugés dignes d'y pénétrer après examen de leurs titres, une autre salle, dite « B », avait été aménagée qui, celle-là, était « publique ». Des collections encyclopédiques y étaient offertes à tous, souvent constituées par des doubles des ouvrages les plus demandés dans la salle « A ». Il s'agissait donc, en général, d'ouvrages de travail et de non de « divertissement ». Cette salle connut une affluence considérable aussi longtemps que ne pesèrent pas sur le choix des ouvrages des influences extérieures,

qui l'orientèrent progressivement dans le sens de la facilité. En réalité, ce n'était pas cela que voulaient les usagers de la salle « B ». On le vit bien lorsqu'il fallut la fermer, en 1935, tout simplement parce qu'elle n'avait plus de clientèle.

Cette fermeture intervenait au moment le moins opportun, celui où les candidats à une place de travail à la Bibliothèque nationale, à Sainte-Geneviève et dans les bibliothèques universitaires se faisaient plus nombreux que jamais. Vous connaissez les chiffres. J'en citerai seulement quelques-uns, pour les années récentes : 189.183 lecteurs en 1953, 689.207 communications ; 233.702 lecteurs en 1965, 757.664 communications ; 250.621 lecteurs en 1968, 816.622 communications.

Il devenait donc absolument nécessaire de faire quelque chose, à la fois pour conjurer un péril : la menace pesant sur les collections du Dépôt légal, et pour combler une lacune : le manque de places de travail pour tant et tant de candidats à la « lecture-travail ». La vieille idée périodiquement remuée et chaque fois abandonnée, en dépit des exemples prodigués à l'étranger, d'une grande bibliothèque centrale de Paris, allait renaître.

L'occasion, ce fut, le 1^{er} janvier 1959, la décision prise par le Conseil municipal de Paris de transférer les Halles à Rungis et à La Villette. Cette décision, attendue depuis longtemps, allait libérer les terrains nécessaires à de grandes opérations de regroupement, elles aussi depuis longtemps souhaitées, qui, faute d'emplacements appropriés, n'avaient pu être réalisées.

M. Julien Cain, bien entendu, pensa aussitôt à la Bibliothèque. Il fit mieux : à son initiative, des sommes furent inscrites au V^e Plan pour le financement de salles de lecture, aux Halles.

Cependant, si le principe du départ des Halles était une chose, et une bonne chose, c'en était une autre que de passer à la réalisation, c'est-à-dire aménager à Rungis les routes, les voies ferrées et les ponts nécessaires, édifier les entrepôts et les pavillons, construire et équiper à La Villette le marché de la viande.

Surtout, au « cœur » même de Paris, tout un quartier allait se vider de l'immense matériel servant chaque jour au marché. Cela entraînait l'évacuation brutale de dizaines de milliers de mètres carrés de surfaces jusque là occupées par des entrepôts de toutes sortes, dans des immeubles dont beaucoup ne semblaient plus tenir que grâce aux montagnes de caisses qui s'y trouvaient accumulées. Allait-on abattre ces immeubles, « rénover » le quartier, ou le restaurer ? Jusqu'où le périmètre de l'opération s'étendrait-il ? Quelle serait la nouvelle vocation de l'ensemble délimité : l'habitation ? les affaires ? les bureaux ? la culture ? Fallait-il créer de nouvelles voies de communication ? Le fameux R.E.R. (Réseau Express Régional) aurait-il une grande gare aux Halles ? Convenait-il de tirer parti du sous-sol ? Quel serait le prix moyen du mètre carré de « plancher » et qui pourrait payer ? etc..., etc...

Je vous dis tout cela pour que vous compreniez pourquoi il ne suffisait pas d'inscrire au plan des sommes destinées à la future bibliothèque, pour être assuré qu'elle existerait un jour aux Halles.

Vous savez que cette année, au mois de février, le Préfet proposait au Conseil municipal, devenu Conseil de Paris, et à la population, six projets d'architectes montrant quels partis ceux-ci proposaient pour la construction de 900.000 mètres carrés de plancher de constructions très diverses, sur dix-sept hectares. Vous savez aussi tout le tumulte fait, à juste titre, à propos de maquettes dont aucune, qu'elle apparût comme révolutionnaire ou comme classique, ne fut retenue, parce que le programme proposé entraînait la destruction de rues entières, auxquelles la population était attachée ; parce qu'aussi ce programme bourrait à l'excès les surfaces abusivement rasées.

En fait, si la contestation fut juste et efficace, les études auxquelles l'Administration et le Conseil s'était livré, restaient fort utiles, puisque c'est en s'appuyant encore sur elles que le Conseil de Paris a pu, le 24 octobre dernier, sur avis de la Commission présidée par M. Capitant, donner le véritable départ à l'opération des Halles, enfin entreprise sur des bases saines, simples et limitées — 13 hectares au lieu de 17 —.

En résumé, c'est le 24 octobre dernier que la Bibliothèque des Halles, voulue, avec quelle force et avec quelle ténacité, par M. Dennery, a reçu la permission de naître sur le plateau Beaubourg — reposant sur un lit de calcaire grossier — entourée d'habitations. Les conseillers de Paris ont donc été tous convaincus du bien-fondé de notre programme, remis à chacun d'entre eux au mois de février et exposé par la suite à titre individuel à tous ceux, M. Capitant en tête, qui y ont pris un intérêt particulier, et à l'ensemble des membres de la Commission présidée par M. David-Weill.

*

**

Quel est ce programme — sur le plan des idées d'abord ?

La Bibliothèque des Halles, c'est une bibliothèque à vocation encyclopédique, ouverte à tous, offrant à l'intérieur une large documentation qu'elle dispense aussi à l'extérieur ; c'est enfin un grand lieu de rencontre et d'animation, au centre de Paris.

Je reprends ces divers points.

Des collections encyclopédiques. Il faut préciser qu'elles seront françaises et étrangères et qu'elles feront, surtout en matière de sciences, une grande place aux périodiques ; préciser aussi, car cela paraît très important, qu'elles se borneront à l'essentiel, dans tous les domaines ; qu'enfin, elles seront « actuelles », c'est-à-dire que l'on ne conservera pas les ouvrages devenus périmés.

Il serait présomptueux d'évaluer dès maintenant l'importance numérique exacte de ces collections, surtout à l'ouverture de la bibliothèque. Je puis seulement dire que le programme accepté par le Ministère de l'Éducation nationale prévoit une capacité totale d'un million de volumes, en gros, périodiques compris.

Tous ces volumes ne seront pas présentés de la même manière, Si certains d'entre eux doivent trouver place dans des magasins fixes, les autres, le plus grand nombre possible, seront placés en accès direct. Cet accès direct aux rayons pour, peut-être, plus d'un demi million de volumes, constituera une des grandes caractéristiques de la Bibliothèque des Halles. Il détermine dans une large mesure la physionomie propre de cette bibliothèque, entre autres, la conception d'ensembles de lecture, par grandes disciplines, ou par groupement de disciplines voisines. Ces ensembles comporteront leurs collections en libre accès, leurs catalogues et leur appareil de documentation, leurs places de lecteurs, de type traditionnel ou spécialement aménagées selon les besoins très divers qui s'exprimeront, leurs appareils de lecture, leurs petits lieux de rencontre, dit « carrels », etc...

Pour remédier à ce que pourrait avoir d'arbitraire la séparation des ensembles par disciplines voisines et, d'une manière générale, sur toute l'étendue d'un étage, aucune cloison ne viendra gêner une circulation qui doit rester ouverte.

Au total, la surface réservée aux quelque mille places de lecture avoisinera 10.000 mètres carrés. A quoi il faut ajouter 950 mètres carrés pour une salle dite d'actualité, offrant les périodiques et les livres les plus récents, et dont les usagers seront sans doute un peu différents de ceux qui fréquenteront les « ensembles ».

Ces usagers, qui seront-ils ? Répondre à cette question, c'est définir dans une large mesure la Bibliothèque des Halles.

On peut dire d'abord ce qu'elle ne sera pas :

- ni une Bibliothèque nationale, B ou bis, c'est-à-dire une bibliothèque de conservation et à caractère « savant » ;
- ni une bibliothèque universitaire non plus — Dieu nous en préserve, car, là, le danger sera grand et constant ;
- ni une bibliothèque spécialisée ;
- ni une bibliothèque de quartier enfin, ni d'arrondissement, ni même exclusivement parisienne.

Ce sera la grande bibliothèque de consultation pour toute cette population autochtone, provinciale ou étrangère qui, dans l'exercice de ses activités professionnelles ou hors de celles-ci, a besoin de se documenter ou de se cultiver. En un mot, ce sera une bibliothèque de travail, une sorte de grande encyclopédie de l'essentiel pour tous les hommes de notre temps.

Et le prêt ? Evoqué dès le principe, ce problème semble avoir reçu la meilleure solution possible, pour le moment (je parle avec quelques années d'avance). Dès le début, la Ville a pris sur ce point des initiatives correspondant à ses devoirs propres envers la lecture « publique ». Elle a décidé la construction d'un important établissement consacré au prêt courant des livres à domicile et à une discothèque. Cet établissement sera implanté dans le périmètre de l'opération des Halles.

Venons-en à la documentation, ou à l'information, comme vous voudrez, qui occuperont, dans la Bibliothèque des Halles, une place considérable. En gros, nous sommes partis des observations suivantes, que chacun peut faire :

1) L'homme moderne, quelles que soient ses activités, a besoin et soif de documentation ;

2) Cette documentation existe déjà, mais embryonnaire et surtout si dispersée que les spécialistes eux-mêmes s'y perdent.

3) Tout le monde n'aura pas le loisir de venir à la Bibliothèque des Halles.

Nous en avons conclu :

1) qu'il convenait de regrouper dans toute la mesure du possible les efforts faits en ordre dispersé ;

2) de développer ces efforts ;

3) de diffuser à l'extérieur ces connaissances encyclopédiques de base et actuelles, que dispenseront aux usagers de la bibliothèque des collections répondant à ces trois critères.

Pratiquement, cela veut dire, au départ, un début de regroupement de catalogues des bibliothèques et des fonds d'archives et de documentation permettant de mieux localiser les matériaux d'études. Cela implique un système de réponses, par courrier, par téléphone et plus tard par Téléx ou par tout autre moyen nouveau, à des questions en rapport avec la vocation et les fonds de la bibliothèque ; ce fameux S.V.P. du savoir qu'il conviendra de définir. Aussi, sans doute, la publication de listes sélectives encyclopédiques, paraissant peut-être deux fois par mois et mentionnant l'essentiel de ce qui vient de paraître, dans tous les domaines. Nous croyons beaucoup à l'utilité de ces listes et nous avons déjà mis sur pied deux prototypes, bien imparfaits. Le moment venu, que nous voulons proche, nous en discuterons avec les utilisateurs éventuels, avec vous aussi, bien sûr.

A ce propos, je tiens à faire une remarque qui me paraît essentielle. Une opération comme celle de la Bibliothèque des Halles, maintenant qu'elle existe, qu'elle démarre, a besoin du concours de tous, et du vôtre en particulier. Ce concours, déjà souvent reçu, reste toujours sollicité, parce que nécessaire. Il a déjà été étendu, et le sera maintenant bien davantage, aux représentants des futurs usagers : conseillers de Paris, membres du C.N.R.S. et de l'enseignement, journalistes, documentalistes, membres des professions libérales, etc..., etc...

Je vais plus loin. Vouée au service de ses usagers, à l'intérieur et à l'extérieur, la Bibliothèque des Halles ne se présentera pas, à son ouverture, comme un cadeau des dieux ou des princes, intangible. Ce sont les usagers qui, dans une large mesure, la détermineront, à la condition, bien entendu, que la pression égoïste de tel ou tel groupe n'entraîne pas l'aliénation au profit de certains de ce qui doit être et demeurer la chose de tous.

Venons-en maintenant à la troisième mission de la Bibliothèque — mais les trois n'en forment qu'une — la rencontre.

Cette rencontre, nécessaire autour de la lecture et déjà facilitée par les « carrels » aménagés dans les ensembles, doit aller bien au-delà. Nous sommes aux Halles, au centre de Paris, dans un quartier vidé de sa substance ancienne et qui doit trouver une nouvelle vocation. Cette vocation, tout le monde l'a souligné, c'est essentiellement, au centre de la ville, la rencontre.

A sa réussite, la bibliothèque doit prendre sa part, et une grande part. Le Ministère nous a consenti des halls, une grande salle d'exposition d'au moins 1.000 mètres carrés, une grande salle de conférence de 760 mètres carrés, d'autres salles plus petites. Tout cela permet de faire beaucoup pour l'animation de la bibliothèque et du quartier. Savez-vous que la salle de conférences du Musée des arts décoratifs, qui comporte 375 places, reçoit quelque 600 spectateurs ou auditeurs chaque jour en moyenne ?

Le thème central de cette animation, ce serait bien sûr, la production graphique *contemporaine* française et internationale : les livres, les périodiques, les estampes, la photographie, dans leurs rapports avec l'actualité dans tous les domaines, efforts esthétiques, histoire littéraire, économique, politique, etc... Vous devinez ce que pourraient apporter dans tous les domaines aux éditeurs, aux imprimeurs, aux artistes... et au grand public des expositions sur des thèmes souvent renouvelés.



Voici résumé tout ce qu'il me semblait essentiel de vous dire de la constitution future de cet enfant encore éloigné de sa naissance.

J'ajouterai maintenant quelques « précisions », si j'ose dire, sur les délais qui le séparent de cette naissance et sur ce que l'on peut deviner de sa physionomie future.

A propos de la Bibliothèque et du Centre de commerce international, et d'eux seuls, la délibération du Conseil de Paris votée le 24 octobre précise que « les travaux seront entrepris aussi vite que possible ». Cela suppose, d'une part, que l'étude et la mise au point du programme d'urbanisme du secteur permettent de désigner exactement l'emplacement de la Bibliothèque. Or, le plateau Beaubourg, un hectare et demi environ, dans l'état actuel, doit, en principe, être réservé pour moitié à la construction d'immeubles. Ce difficile dosage empêchera sans doute que des propositions précises puissent être présentées au Conseil avant mars 1969.

Cela n'empêche pas les architectes de se mettre dès maintenant avec nous au travail. Plusieurs d'entre eux n'ont pas attendu qu'on les y invite pour le faire. Il faudra opérer un choix parmi les propositions présentées et sans doute ce choix portera-t-il sur une équipe et non sur un seul homme.

La base de réflexion et d'études ne manque pas aux architectes ; c'est le programme accepté par le Ministère en décembre 1967, programme précis établi sur les données essentielles : un terrain de 7.000 mètres carrés, une construction de 5.000 mètres carrés utiles, une surface de plancher totale d'environ 20.590 mètres carrés utiles, 23.678 mètres carrés hors œuvre. Le détail de ce programme peut guider les architectes, et surtout, le schéma fonctionnel envisagé, prévoyant la répartition des surfaces. En gros, trois niveaux au-dessus du sol, deux étant réservés à la lecture et le troisième à la documentation et à des magasins. Deux niveaux en sous-sol, réservés aux salles d'expositions et de conférences, aux services généraux et aux locaux techniques. Quant au rez-de-chaussée, en dehors de l'accueil, des magasins de vente et des circulations, il resterait libre pour la circulation piétonnière et pour toute activité qu'exigera le parti qui sera pris pour l'ensemble du plateau, à condition que ce parti soit compatible avec l'activité de la bibliothèque et la favorise.

J'ai parlé du sous-sol et il faut y revenir. La volonté du Conseil de Paris est sur ce point formelle : ce sous-sol doit être utilisé au maximum. Je lis même dans la délibération les mots « jusqu'au banc de calcaire grossier », c'est-à-dire jusqu'à 25 mètres, peut-être, en profondeur. C'est dire que, si elle peut atteindre 27 mètres en hauteur, maximum fixé par le Conseil, la Bibliothèque *doit* aussi s'enfoncer le plus possible, afin de participer à la vie du grand Forum prévu, dont on ne sait pas encore s'il sera à ciel ouvert ou coupé du monde extérieur par une dalle. C'est dire aussi que, sous la Bibliothèque, d'autres activités trouveront place dans les deux ou trois étages laissés libres.

Le schéma fonctionnel présentement envisagé en matière d'architecture n'engage pas l'avenir. Dans la perspective — que nous tenons absolument à préserver, je vous l'ai dit à propos de la vocation de la Bibliothèque — de développements dont on ne saurait prévoir ni la nature, ni l'ampleur, nous avons d'ores et déjà réservé la possibilité de modifier s'il le faut, profondément, l'affectation des lieux. Le recours à des « trames » pour la construction permet maintenant une souplesse extraordinaire qu'illustre, par exemple, le cas de l'immeuble construit par Peugeot, avenue de la Grande Armée, dont les 55.000 mètres carrés ont, en deux ans, pratiquement tous changé de destination.

Voilà, résumé à l'excès peut-être, encore que sans doute trop long, l'essentiel de ce que je pouvais vous exposer, aujourd'hui, de la future Bibliothèque des Halles. Il me reste à solliciter vos observations et surtout votre concours. Les bureaux de la Bibliothèque des Halles occupent aujourd'hui quelques 100 mètres carrés au septième et au huitième étages du 65, rue de Richelieu. Vous y serez toujours chaleureusement accueillis.

Jean-Pierre SEGUIN.